

DÉLIBÉRATION

201310_D02

L'an deux mille treize le quatorze Octobre à 12:00, le Comité Syndical du SITPI s'est réuni en l'Hôtel de Ville de FONTAINE, sous la présidence de Monsieur CONTRERAS Yves, Président.

Présents :

Mme Marie-Christine LAGHROUR, M. Yves CONTRERAS , M. Ahmed MEITE , M. Abdallah SHAIK, M. Christian DEBACQ , M. Joseph TASCA , M. Ali YAHIAOUI , M. Christophe FERRARI , M. Daniel BESSIRON , M. Richard VARONAKIS , M. Lionel FAURE.

Objet : Budget 2013 : Décision Modificative n°1 : Budget Annexe "Prestations de service"

Monsieur le Président indique au Comité Syndical qu'il y a lieu de procéder à des réajustements de crédits en fonctionnement afin de tenir compte de l'évolution constatée dans l'exécution du budget annexe «Prestations de service».

Monsieur le Président propose :

- De procéder à des réajustements de crédits en sections d'investissement et de fonctionnement.

Se reporter aux documents joints :

- Document n°1 : Liste des inscriptions budgétaires DM1 (Budget Annexe «Prestations de service»).
- Document n°2 : Balance budgétaire intégrant la DM1 (Budget Annexe «Prestations de service»).

Il invite le Comité Syndical à en délibérer :

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le Président,

- Approuve, la décision modificative budgétaire n°1 2013 proposée Budget Annexe «Prestations de service».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré à FONTAINE les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Yves CONTRERAS